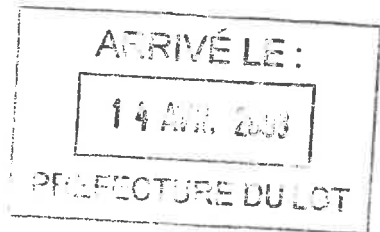


EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE PRAYSSAC
séance du 10/04/2003



1533

NOMBRE DE MEMBRES :
AFFERENTS AU CONSEIL MUNICIPAL : 19
EN EXECERCICE : 19
QUI ONT PRIS PART A LA DELIBERATION : 16
Date de la convocation : 27/03/2003
Date d'affichage : 27/03/2003

L'an deux mille trois le dix avril à 20 h30,
le conseil municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre
prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de M M.. LOLMEDE,

PRESENTS : M. LOLMEDE, F CANTAREL, JC TARDIEU, J LLORCA, R MIQUEL, P RAMOS, G LACOMBE, M FAGRET, R SOULIE, JL TANAYS, JF PRUNET, Mme A TOTY, Mme A ALDHUY, , Mme D DELBRU, J FROMENT, N GUILHOU.

ABSENTS : F ANTUNES, JM SIGAUD, C SOUDE

SECRETAIRE DE SEANCE : A ALDHUY

OBJET DE LA DELIBERATION :
Cimetière-Tarif des Concessions

M. le Maire présente à l'assemblée le tarif des concessions. Le conseil municipal, après en avoir délibéré décide de réviser les prix et d'appliquer le tarif suivant à compter du 15 avril 2003 :

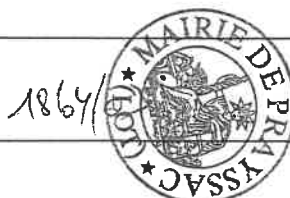
DUREE	PRIX	SURFACE
30 ANS	200 EUROS	2.70 m2
30 ANS	400 EUROS	5.40 m2
50 ANS	400 EUROS	2.70 m2
50 ANS	800 EUORS	5.40 m2

Délibéré en séance les jour, mois et an sus-dits.

M. LE MAIRE

M. LOLMEDE

Acte rendu exécutoire
après dépôt en Préfecture le :
et publication ou notification du :





Prayssac
République Française- Département du LOT

numéro : 2012- 061

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE PRAYSSAC
séance du 11/07/2012**

NOMBRE DE MEMBRES AFFECTES AU CONSEIL MUNICIPAL : 19
EN EXERCICE : 19
QUI ONT PRIS PART A LA DELIBERATION : 16+3 procurations
Date de la convocation : 05/07/2012
Date d'affichage : 05/07/2012

L'an deux mille douze le 11 juillet à 20 heures,
le conseil municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre
prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de M M. LOLMEDE,

PRESENTS : Michel LOLMEDE, Annie TOTY, Michel LACOMBE, Jean François PRUNET, Jacques
LLORCA, Dominique DELBRU, Catherine CHICQUENOY, Sylviane BERNARD, Philippe CARY, Philippe
DESPRAT, Robert SOULIE, Christophe ROGER, Christophe SOUDE, Jacques FROMENT, Delphine
SERRA, Nans GUILHOU

EXCUSES avec procuration : Liliane BERNOLLE procuration à Dominique DELBRU - Stéphane
BOUDET procuration à TOTY Annie- ANTUNES Francis procuration à Robert SOULIE

ABSENT :

SECRETAIRE DE SEANCE : Dominique DELBRU

OBJET DE LA DELIBERATION :

Columbarium -12 familles

Suite à l'acquisition et l'installation du nouveau columbarium 12 familles au cimetière,
le Maire informe l'assemblée qu'il est nécessaire de déterminer le prix de vente des
cases.

Le conseil municipal après en avoir délibéré à l'unanimité est d'accord pour établir
les prix suivants :

- Durée 30 ans : 800 €
- Durée 50 ans : 1 000 €

Délibéré en séance les jour, mois et an sus-dits.

M. LE MAIRE

M.LOLMEDE



Acte rendu exécutoire
après dépôt en Préfecture le : 13/07/2012
et publication ou notification du :



En application des dispositions du décret n° 65-29 du 11 janvier 1965, les décisions administratives
peuvent être contestées par voie de recours devant le Tribunal Administratif de Toulouse et ce dans un délai de
deux mois à compter de la date publication ou notification.